



Communiqué

Restructuration de Beaulieu

Lausanne conduira la mutation de Beaulieu

La Ville de Lausanne s'engage en faveur de Beaulieu et va conduire la restructuration des activités du site : une société anonyme en mains publiques reprendra les actifs de la Fondation, sera propriétaire des bâtiments et responsable de leur gestion. Elle mettra en œuvre une stratégie valorisant les congrès et salons professionnels ainsi que la culture. Elle pilotera aussi la mutation des Halles Nord et du Front Jomini, avec une reconstruction privilégiant la valorisation économique de cette partie du site. Enfin, elle favorisera l'implantation à Beaulieu d'activités générant une animation permanente, à l'image de la récente implantation de l'Ecole de La Source et de l'arrivée confirmée du Tribunal arbitral du sport (TAS). Le capital de la SA sera apporté par la Ville de Lausanne, de même que des garanties d'emprunts. La Ville assurera aussi la prise en charge des intérêts et amortissements de la SA. Le plan, établi en concertation avec l'Etat et qui a obtenu de larges soutiens dans le cadre d'une procédure de concertation, sera soumis en début d'année au Conseil communal pour approbation. Il permettra un nouveau départ pour le site de Beaulieu, au bénéfice de l'économie régionale, en valorisant ses incontestables atouts.

La Municipalité de Lausanne propose que la Ville prenne en mains la restructuration de Beaulieu afin d'adapter le site et ses activités aux besoins actuels. A cet effet, la Ville constituera une société anonyme en mains publiques, dotée d'un capital de CHF 36 millions, qui reprendra les actifs de la Fondation de Beaulieu pour la valeur des dettes. La nouvelle société sera à la fois propriétaire des bâtiments et responsable de leur gestion. La stratégie future de Beaulieu se déclinera sur trois axes principaux :

- confirmer la diversité des activités de Beaulieu dans le Palais et les Halles Sud : congrès, salons professionnels et galas, de même que les activités culturelles dans un Théâtre rénové en mesure d'accueillir aussi des congrès. Les Halles Sud seront adaptées pour renforcer leur polyvalence et la diversité des activités qui pourront y trouver place. Ces activités prendront la suite des foires généralistes grand public dont le déclin est arrivé à son terme ;
- assurer la mutation des Halles Nord et du front Jomini. Les bâtiments vétustes seront détruits ou profondément réhabilités pour laisser la place à des bâtiments offrant des possibilités de valorisation économique, avec une orientation privilégiée pour des activités liées au sport, à la santé et à la formation, en particulier afin d'accueillir des entreprises innovantes ;
- favoriser l'implantation d'activités générant une animation permanente, activités autonomes en lien avec les axes prioritaires de Beaulieu ou services profitant aussi au quartier. Après celle de l'Ecole de La Source, l'implantation du Tribunal arbitral du sport (TAS) s'intègre à cette stratégie de diversification. La Municipalité se félicite ainsi de la signature, le 17 janvier, des actes confirmant l'arrivée du TAS à Beaulieu.

La société anonyme à créer sera responsable du pilotage de cette évolution qui impliquera des partenaires privés pour la valorisation du potentiel économique des halles Nord. Sur le plan financier, outre l'apport du capital de CHF 36 millions à la S.A., la Ville de Lausanne garantira les emprunts nécessaires à la nouvelle société, à hauteur de CHF 25 millions supplémentaires, qui s'ajouteront aux CHF 26 millions déjà octroyés pour la transformation du Théâtre et aux CHF 28 millions garantis par l'Etat de Vaud au titre de l'Ecole de La Source, implantée à Beaulieu depuis septembre 2018. Lausanne prendra par ailleurs les charges d'amortissement et d'intérêts des investissements réalisés aussi bien pour le théâtre que pour le centre de congrès, à l'instar de ce qui se pratique usuellement pour de telles infrastructures. De son côté, outre le cautionnement des locaux de la Source pour 28 millions, l'Etat renoncera au remboursement d'un prêt de CHF 15 millions consenti en 2009. Le dispositif proposé a fait l'objet d'un processus de consultation et de concertation. Il a reçu l'aval des milieux concernés, qui ont eu l'occasion de faire valoir leur point de vue et d'exprimer leurs attentes. Un soin particulier sera notamment



porté à l'intégration de Beaulieu dans la ville et dans le quartier en termes d'aménagement, de cheminements, de valorisation du site et de respect de la dimension paysagère. Les collaborations seront aussi renforcées avec le Swisstech Convention Center de l'EPFL.

Un site de Beaulieu, restructuré, sous une gouvernance renforcée et cohérente, doté d'un indispensable appui financier et au bénéfice d'une stratégie claire axée sur des marchés porteurs sont autant d'éléments visant à permettre à Beaulieu de jouer son rôle de moteur de l'économie régionale, au bénéfice de Lausanne, de son agglomération et du Canton. Beaulieu ne manque pas d'atouts à cet effet : situation centrale, accessibilité, qui sera encore renforcée avec le futur m3, proximité des hôtels, vocation de Lausanne comme Capitale olympique et ville de recherche et de formation. Ainsi, l'avenir de Beaulieu peut se dessiner favorablement à une époque de mutation qui voit la fin des activités historiques de Beaulieu mais aussi l'émergence de nouvelles possibilités.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, Syndic, 021 315 22 01**

Lausanne, le 18 janvier 2018